



**EPE – ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF
NIF : 0 002 1629 06569 36**

AVIS DE CONSULTATION N° 31/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef lance un avis de consultation N° 31/2025 ouvert à la concurrence pour : **Acquisition d'imprimantes**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT de Chlef service des achats, contre paiement d'une somme de deux mille dinars (2000 DA) à verser au compte bancaire N°001002750300000093clé 83

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

- 1- **Dossier administratif** inséré dans une enveloppe fermée indiquant, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence et la mention dossier administratif
- 2- **Offre technique** insérée dans une enveloppe fermée indiquant, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence et la mention (offre technique)
- 3- **Offre financière** insérée dans une enveloppe fermée indiquant, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence et la mention (offre financière) doit comprendre les pièces demandées dans le cahier des charge

La soumission doit être placée sous triple enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure anonyme portera :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATION DE CHLEF
BOULEVARD IBEN BADIS CHLEF
AVIS DE CONSULTATION N° 31/2025
ACQUISITION DES IMPRIMANTES
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **10 jours calendaires** à compter de la date la première parution du présent avis sur le site web AT de **08h00 à 13h00**.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à **13h00**.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.